

L'ÉVÈNEMENT

AMF 15 L'Association des maires du Cantal s'est réunie en assemblée générale vendredi 15 juin à Mauriac autour du thème de la démographie et de l'économie.

Il faut promouvoir l'image économique du Cantal !

Un seul chiffre a servi à lancer le débat : 5,3 %, le taux de chômage le plus bas en France. "On fait des envieux, mais le revers de la médaille, c'est que nos entreprises ont du mal à recruter", a commenté Sébastien Faure-Rouquié, directeur de Pôle emploi. Selon Stéphane Merlin, directeur du bureau d'études Pivadis, 830 emplois sont à pourvoir dans le département et l'enjeu n'est pas tant de gagner des habitants dans l'absolu que de gagner des actifs.

Gagner des actifs

Pour aller chercher de la main d'œuvre qualifiée, le Cantal s'est servi des réseaux sociaux : fin 2017, son salon virtuel pour l'emploi a touché 340 000 personnes, soit deux fois la population du Cantal. 13 000 internautes ont cliqué et 2 500 candidats se sont inscrits au forum, ce qui a abouti à 54 recrutements. "Cela montre que notre département est attractif pas seulement pour ses paysages, mais aussi pour ses conditions de travail. Il nous faut construire une image économique", a résumé Bernard Villaret, le président de la CCI du Cantal. "On voit que la réalité du développement économique est là, a estimé pour sa part Frédéric Fayard, directeur des Menuiseries du Centre. Nature et qualité de vie ne sont pas antagonistes avec la modernité et l'industrie ! Les sites doivent ouvrir leurs portes, c'est une manière de montrer et de communiquer, notamment auprès des jeunes." Le Cantal, sa qualité de vie, ses grands espaces, son fromage... tout le monde



Le Cantal doit communiquer positivement sur son attractivité économique pour attirer de jeunes actifs, ont souligné les intervenants de la table ronde démographie-économie.

connaît. Par contre, le Cantal et ses fleurons industriels, ses pépites innovantes et son dynamisme économique ? "L'image nature, on l'a mais l'image économique, on ne l'a pas, il faut aller la chercher au service de la démographie", a estimé Michel Teysedou, président de la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne. Pour inverser sa courbe démographique, le Cantal doit se vendre et se préparer à accueillir

Savoir se vendre

"C'est aujourd'hui le travail de tous. Il faut collectivement agir pour proposer des logements, du travail aux conjoints, etc., a illustré Bruno Faure, président du Conseil départemental. Pour que venir dans le Cantal, au-delà de l'aventure, ce soit très rassurant. C'est l'enjeu de demain." Il faut être porteur d'une image positive, chacun à son niveau doit être ambassadeur de son territoire !",



Pierre Jarlier
Le président de l'AMF15 passe le relais.

asséné Pierre Jarlier, président de l'AMF 15. Un message relayé par le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard : "Je crois que nous avons la capacité d'inverser la tendance démographique, mais attention aux messages que nous délivrons. Si nous voulons redonner du dynamisme à nos territoires, il faut vanter nos qualités."

C. JAHNICH/APAP

ÉTUDE Stéphane Merlin a démontré que le Cantal a des avantages concurrentiels.

Le Cantal gagne des ménages

"Dans le prolongement de notre assemblée générale 2017, on a souhaité engager une réflexion sur la dualité démographie-activité économique, a déclaré Christian Montin pour introduire la table ronde. Nous redoutons une spirale infernale baisse de population-affaiblissement de l'économie." Le Cantal continue en effet à perdre des habitants. Mais selon Stéphane Merlin, du bureau Pivadis, "Le nombre d'habitants est un indicateur réducteur car uniquement quantitatif", a-t-il expliqué. Ainsi, si le Cantal perd 0,1 % de sa population par an, il gagne + 0,5 % de ménages, ce qui a un impact positif sur le logement, le chiffre d'affaires des entreprises, etc. Autres idées reçues à combattre : croissance de la population et croissance économique ou encore, nombre d'habitants et maintien des commerces de proximité, ne sont pas forcément corrélés. D'autant que "le modèle économique et sociétal est en train de changer", a prévenu Stéphane Merlin. Dans cette perspective, le Cantal a des atouts à



Christian Montin, nouveau coprésident de l'AMF 15.

faire valoir à commencer par la qualité de vie et le rapport qualité/prix, très compétitifs. Reste à le faire savoir ! "Il faut aller plus loin dans le marketing territorial", a conclu Stéphane Merlin, qui a conseillé de segmenter davantage pour être plus efficace dans la communication.

VOTE Le conseil d'administration de l'AMF 15 a approuvé le départ de Pierre Jarlier et l'élection d'un binôme pour présider l'association.

Cornet-Montin remplacent Pierre Jarlier

Pas de révolution au sommet, mais juste "une normalisation de ce qui était la réalité du fonctionnement de l'AMF 15". Le conseil d'administration de l'association a approuvé à l'unanimité la démission du président Pierre Jarlier et l'élection pour le remplacer de Roland Cornet, maire d'Ytrac, et de Christian Montin, maire de Marcolès. "Suite à de nouvelles responsabilités au niveau national, je manuais de temps, a justifié Pierre Jarlier. J'ai proposé l'idée d'une gouvernance bicéphale pour assurer la transition jusqu'en 2020. Je continuerai bien sûr à porter la voix des élus du Cantal au niveau national." Christian Montin a tenu à rendre hommage à son prédécesseur. "Pendant dix ans, Pierre Jarlier a été un président exemplaire, il a été complètement imprégné de la philosophie de l'AMF, a-t-il déclaré. Il a su préserver l'unité et la représentativité de l'association, et ce n'est pas un exercice facile, car ça peut conduire à l'immobilisme. Il a toujours eu la volonté de faire en



Les maires du Cantal ont désormais deux hommes à leur tête : Roland Cornet et Christian Montin.

sorte que tout le monde ait sa place au sein de notre association. Pour toutes ces raisons, il est important de rendre hommage à ce travail." Christian Montin a précisé que Pierre Jarlier, en tant que vice-président de l'AMF, "restera ce relais dont nous avons besoin". Dans les 18 mois à venir, le tandem Cornet-Montin a souligné qu'il garderait "cette orientation de travailler pour des communes vivantes et pour

des intercommunalités fortes." Deux points seront prioritaires : la parité et l'équité géographique. "Le but de l'AMF 15 reste et restera d'avancer ensemble et de lutter contre les difficultés qui nous assaillent constamment, a ponctué Roland Cornet. C'est le fait de travailler ensemble, de nous regrouper qui permettra d'obtenir des résultats. Nous serons à vos côtés et à votre écoute."